

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2021**

### **COMPTE-RENDU**

Présents : Nicole BOUILLET, Nicole BUGUET, Nicolas CALLAND, Marie-Claude DURAFOUR, Corinne LINDA, Maria MOSSU, Bertrand MOUGIN, Gérard MOUILLARD, Anne-Marie PELLERIN, Sylvain POLTURAT, Christine ROME

Absents excusés : Sébastien ARNOULD, Jérémie CATTEAU (pouvoir à Gérard MOUILLARD), Denis RIDEZ

#### **1 – Projet de la Grande Rue**

Sur les travaux d'aménagement de la Grande Rue, il est possible d'obtenir une subvention de la Région dans le cadre d'un programme d'appui aux nouvelles ruralités intitulé « Espaces Nouveaux, Villages Innovants ». Le Conseil municipal autorise Mme le maire à déposer la demande de subvention auprès de la Région, ainsi que toutes subventions au sujet de ce dossier.

Décision adoptée à l'unanimité

#### **2 – Convention avec ENEDIS**

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer une convention de servitude de passage avec ENEDIS suite à la construction du bâtiment de l'entreprise TIMYA2 à l'entrée de Voiteur.

Décision adoptée à l'unanimité

#### **3 – Tarif vaisselle de la salle des Fêtes**

Suite à l'achat d'assiettes décorées pour la salle des fêtes, le Conseil municipal ajoute le prix de ces assiettes, soit 3,50 €, dans la liste des tarifs de remplacement de la vaisselle. Ce montant sera facturé aux locataires en cas de casse.

Décision adoptée à l'unanimité

#### **4 – Prestation de service de la Commune au SIARD**

Madame le Maire expose au Conseil municipal que le secrétariat du S.I.A.R.D. (Syndicat Intercommunal de la Région de Domblans) est assuré, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, par les secrétaires de la mairie de Voiteur.

Le S.I.A.R.D. s'engage à verser à la commune une participation annuelle de 2 500 € correspondant à la mise à disposition des secrétaires. Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil municipal décide de reverser cette participation aux secrétaires de mairie.

Bertrand MOUGIN, époux de l'une des secrétaires de mairie et conseiller municipal, a été invité à quitter la salle avant les discussions et n'a pas participé à la délibération.

Décision adoptée à l'unanimité

#### **5 - Réseau éclairage public**

Il est prévu d'installer 4 candélabres pour un montant de 12 544,98 euros TTC (dont 670 € de maîtrise d'œuvre du SIDEC) pour l'éclairage de la zone Bief de Mougi. Les travaux sont subventionnés à hauteur de 25%.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Mme le Maire à demander la participation du SIDEC.

#### **6 - Frais de fonctionnement des communs des immeubles La Fontaine et 7 rue de Nevy**

Le Conseil Municipal établit la participation des locataires des immeubles La Fontaine et 7 rue de Nevy aux frais d'électricité des communs au cours de l'année 2020, en fonction des factures prises en charge par la Commune.

Décisions validées à l'unanimité

## 7 - Remboursement de charges

Des provisions de charges ont été versées par les professionnels de santé en 2020 pour participer à l'entretien du système de chauffage par géothermie et de la climatisation de la maison de santé.

Le Conseil municipal décide de facturer la différence aux professionnels de santé, les factures à charge de la Commune en 2020 étant d'un montant supérieur aux provisions.

Décision adoptée à l'unanimité.

## 8 - Frais de chauffage dans les différents bâtiments communaux

Le Conseil municipal décide la répartition des frais de chauffage des bâtiments de la cure et de la Poste pour l'année 2020, en fonction des consommations de chacun des occupants.

Décisions validées à l'unanimité

### Informations :

- Portage de livres organisé par la médiathèque pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer : les volontaires peuvent se rendre à la médiathèque pour s'inscrire.
- Le tour du Jura cycliste passera à Voiteur le samedi 17 avril 2021. L'organisateur aurait besoin de 6 ou 7 bénévoles pour aider à la signalisation. Les volontaires peuvent se faire connaître à la Mairie.
- Devis reçu de la société avec laquelle la commune a déjà travaillé pour le 14 juillet. La question est de savoir si la commune envisage les feux. Mme le Maire propose de réfléchir à cette question. Evidemment, il s'agit d'un sujet étroitement lié à la situation sanitaire du moment.
- Mr Claude VALLET partira en retraite le 1<sup>er</sup> juin 2021. La commune a embauché, pour un contrat de 3 mois renouvelable, Mr Jimmy BOURGEOIS, en vue de son remplacement.
- Rencontre avec Mr FAURE, directeur de l'école publique : un devis pour l'achat de matériel pédagogique, un écran interactif avec un ordinateur pour la classe maternelle, va être adressé à la mairie. La Commune bénéficie d'une subvention pour cette acquisition.
- Mr FAURE est également venu voir Mme le Maire pour lister toutes les vérifications et contrôles à effectuer dans le bâtiment scolaire. Un bureau d'études va être contacté pour remettre à jour tous ces contrôles.
- Mme le Maire a rencontré Mme ROSTOLLAN, directrice du collège de la Salette, qui lui a fait part des problèmes de circulation dans les ruelles devant le collège. Mme le Maire propose de faire étudier la question par la commission voirie.
- Information de la Communauté de Communes Bresse Haute Seille : lancement d'un projet par l'Office Français de la Biodiversité d'un atlas de la biodiversité pour cartographier la faune et la flore de la commune. Un dossier est à monter.
- L'ONF reversera 1 192 € TTC à la commune suite à la vente de bois de chauffage, ainsi que 2 289,98 € de bois énergie sur des ventes réalisées fin 2020.
- Le bulletin municipal 2021 est en cours d'impression chez l'imprimeur et sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.
- Nicolas CALLAND se fait le rapporteur de la commission environnement qui s'est réunie dernièrement. La commission envisage de mettre à disposition des administrés une boîte à idées, où chacun pourrait faire part de ses attentes au niveau de l'environnement. Des marches écocitoyennes pourraient être organisées, pour permettre à des bénévoles de ramasser les déchets dans la nature et de les déposer en un lieu de récupération. Un groupe de bénévoles pourrait également œuvrer en matière de fleurissement. Un verger communal pourrait être mis en place et servir de lieu d'accueil pour les écoles. Enfin, un autre problème reste à résoudre, il s'agit des déjections canines qui jonchent le sol, notamment au champ de foire.
- Problèmes de connexion internet à Courbeau et Bois Vernois : les deux hameaux sont rattachés à Montain et non à Voiteur. Une première tranche de travaux prévoit l'installation de la fibre dans certaines communes en 2021. Il semblerait que Courbeau et Bois Vernois soient inscrits en fin de deuxième tranche.

